



# Écocitoyens du Bassin d'Arcachon

## Newsletter Janvier 2019

### NOUVELLES DU BASSIN D'ARCACHON, SON BASSIN VERSANT ET DE L'ÉCOLOGIE EN GÉNÉRAL

#### SOMMAIRE

- 1.- Nos rendez-vous
- 2.- Les chiffres de la biodiversité en 2018 : le rapport vient d'être publié
- 3.- Offensive photovoltaïque dans le BARVAL, en particulier dans le Nord Bassin
- 4.- Projet de nouvelle route dans le Nord Bassin
- 5.- Rubrique NATURE: Octopus, développement d'une espèce dans le Bassin
- 6.- Adhésion, renouvellement des cotisations.

#### 1.- NOS RENDEZ-VOUS

\* **Vendredi 1er février, manifestation STOP PESTICIDES à Biganos** Rassemblement devant la mairie de Biganos à 18.30 h. RV pour covoiturage à 17.45 h sur le parking de Bétey Environnement (au pont du Bétey sur la RD3) à Andernos, en face du magasin Destination Déco.



NOUS VOULONS  
DES COQUELICOTS

Rassemblement citoyen vendredi 1e  
Février 2019  
à 18h30 devant la **GARE** de Biganos

# Pour l'interdiction des pesticides



Participez chaque premier vendredi du mois au  
rassemblement citoyen devant les mairies  
Informations et pétition sur  
<https://nousvoulonsdescoquelicots.org/>

\* **Samedi 2 février, Journée Mondiale des Zones Humides** de 10 à 12 h. Visite guidée gratuite du Communal. RV sur le parking du nouveau cimetière boulevard Daniel Digneaux à Andernos. Pensez à mettre des bottes et des vêtements adaptés au temps.



\* **La réunion mensuelle prévue samedi 2 février est annulée** en raison de la visite guidée de la zone humide du Communal

## 2.- 2018 : OÙ EN EST LA BIODIVERSITÉ ?

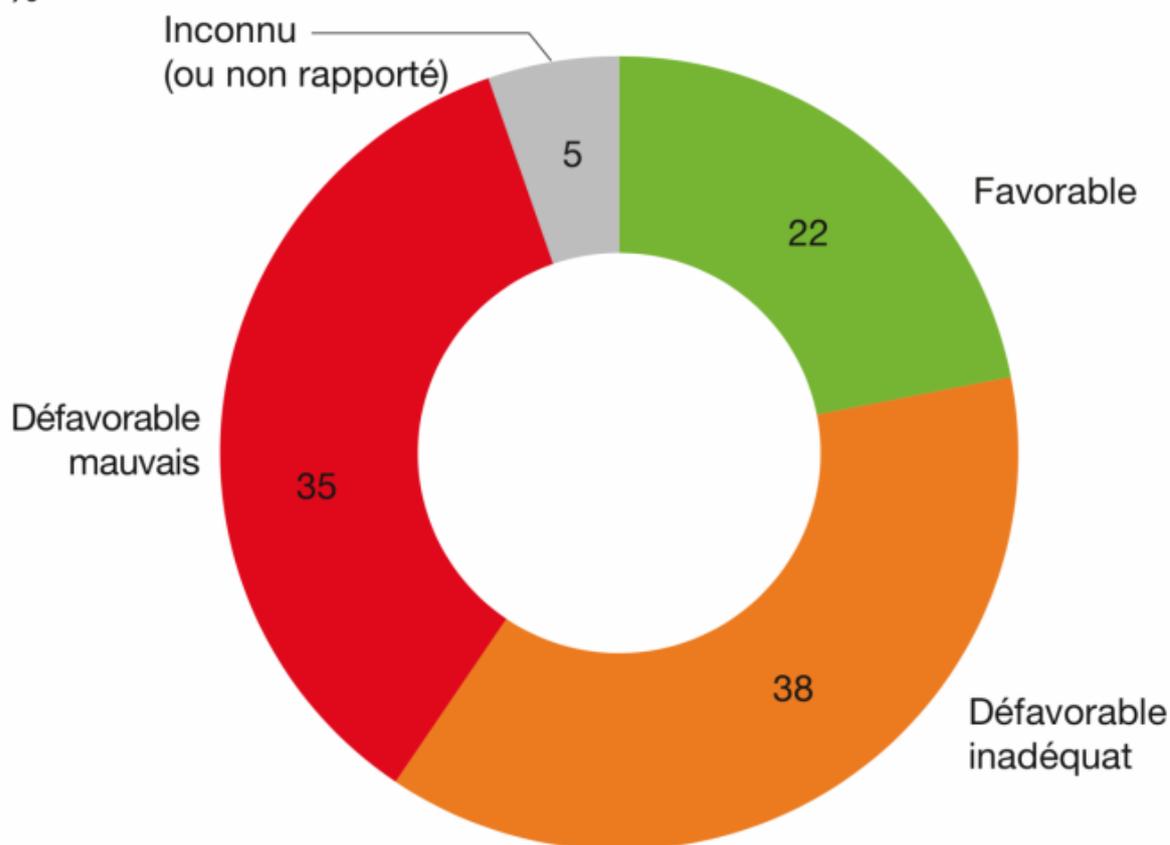
L'Observatoire National de la Biodiversité vient de publier son rapport 2018. L'érosion de la biodiversité se poursuit en France. Des espèces comme le vison d'Europe ou le macareux moine sont en voie de disparition. Par contre les espèces envahissantes gagnent du terrain. La France figure parmi les dix pays hébergeant **le plus grand nombre d'espèces menacées au niveau mondial**, principalement en raison des pressions exercées par les activités humaines.

### État de conservation des habitats naturels

Du fait des activités humaines (urbanisation, création de nouvelles infrastructures) **les habitats naturels** sont en mauvais état de conservation ou en voie de disparition.

#### RÉPARTITION DES HABITATS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE SELON LEUR ÉTAT DE CONSERVATION

En %



**Les habitats d'intérêt communautaire** sont ceux qui sont identifiés par la Commission européenne comme susceptibles de disparaître sur le territoire européen et dont les États membres doivent assurer la conservation. La désignation des sites Natura 2000 s'appuie sur leur présence. Or en France ( y compris les territoires d'Outre-Mer) seulement 22% de ces habitats sont dans un état de conservation favorable.

Les habitats (prairies, marais, falaises, grottes, dunes, forêts humides, lagunes, chênaies...) sont des milieux naturels ou semi-naturels caractérisés par les espèces végétales et animales qu'ils abritent. La France compte 132 habitats d'intérêt communautaire.

Le Bassin d'Arcachon et le Val de L'Eyre comptent de nombreux habitats communautaires, comme vous pouvez le constater sur la carte du réseau Natura 2000. Le Bassin et son ouvert océanique sont un site communautaire de grand intérêt écologique.



Constat alarmant : sur l'ensemble de la France, seul 1/5ème des habitats se trouve dans un état favorable à la biodiversité. Les milieux humides, agricoles, pastoraux et côtiers comptent parmi les habitats les moins bien conservés du fait des fortes pressions diverses qu'ils subissent depuis une cinquantaine d'années.

En Aquitaine, les prairies, qui constituent un habitat très favorable au maintien d'une riche biodiversité sont en diminution de 0 à 7,9%.

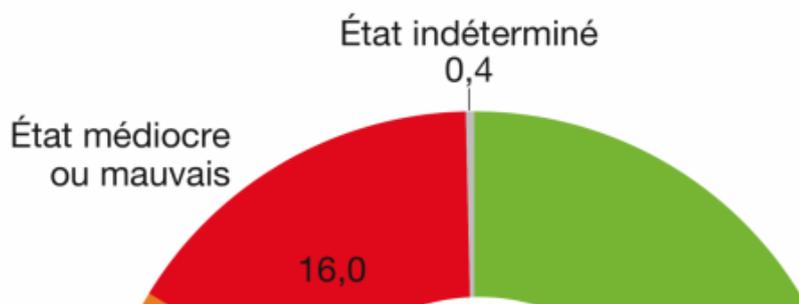
## État écologique des eaux de surface

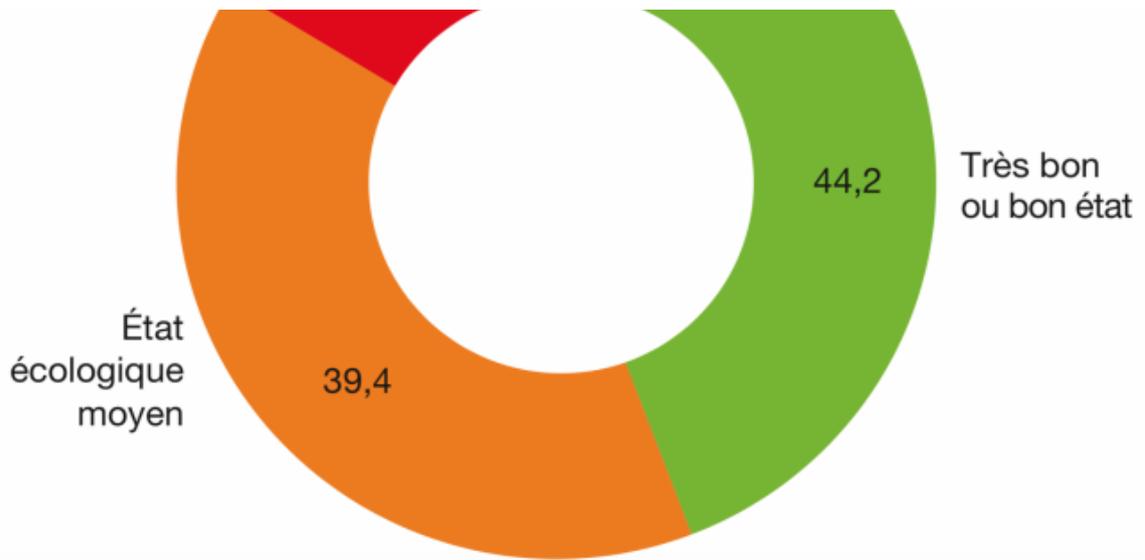
La dégradation de l'état des eaux douces et marines reflète une pression accrue exercée sur le milieu (pollution, eutrophisation, fragmentation...) ou une exploitation excessive de la ressource en eau. Elle est susceptible d'affecter de manière significative la biodiversité aquatique (retard de croissance, impact sur la reproduction et sur la migration ou encore sur l'aire de distribution des espèces).

En 2010, la directive-cadre européenne sur l'eau (DCE) a fixé les objectifs à atteindre en matière de qualité écologique des eaux de surface : **64 % en bon état en 2015**, près de 90 % d'ici 2021 et 100 % d'ici 2027. Lors de la dernière évaluation réalisée sur la qualité écologique en 2015 par les agences et offices de l'eau, 44,2 % des eaux superficielles (rivières, plans d'eau, lagunes, estuaires...) étaient en bon ou très bon état écologique. L'état écologique prend en compte la faune et la flore aquatiques, certaines substances chimiques et l'état physique des cours d'eau (berges, barrages...). **Le compte n'y est pas.**

### RÉPARTITION DES EAUX DE SURFACE SELON LEUR ÉTAT ÉCOLOGIQUE AU REGARD DES OBJECTIFS DCE

En %

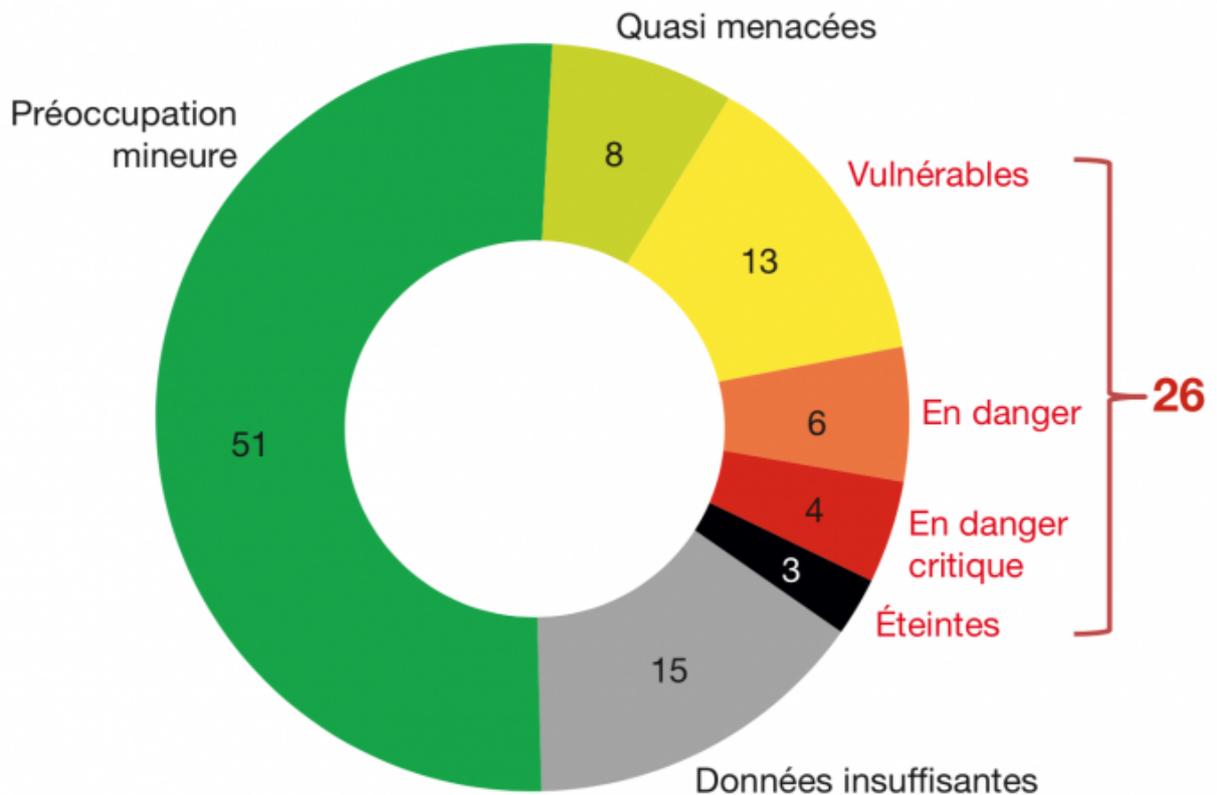




## Liste Rouge Nationale: 26% d'espèces éteintes ou menacées

### RÉPARTITION DES ESPÈCES SELON LEURS CATÉGORIES DANS LA LISTE ROUGE NATIONALE

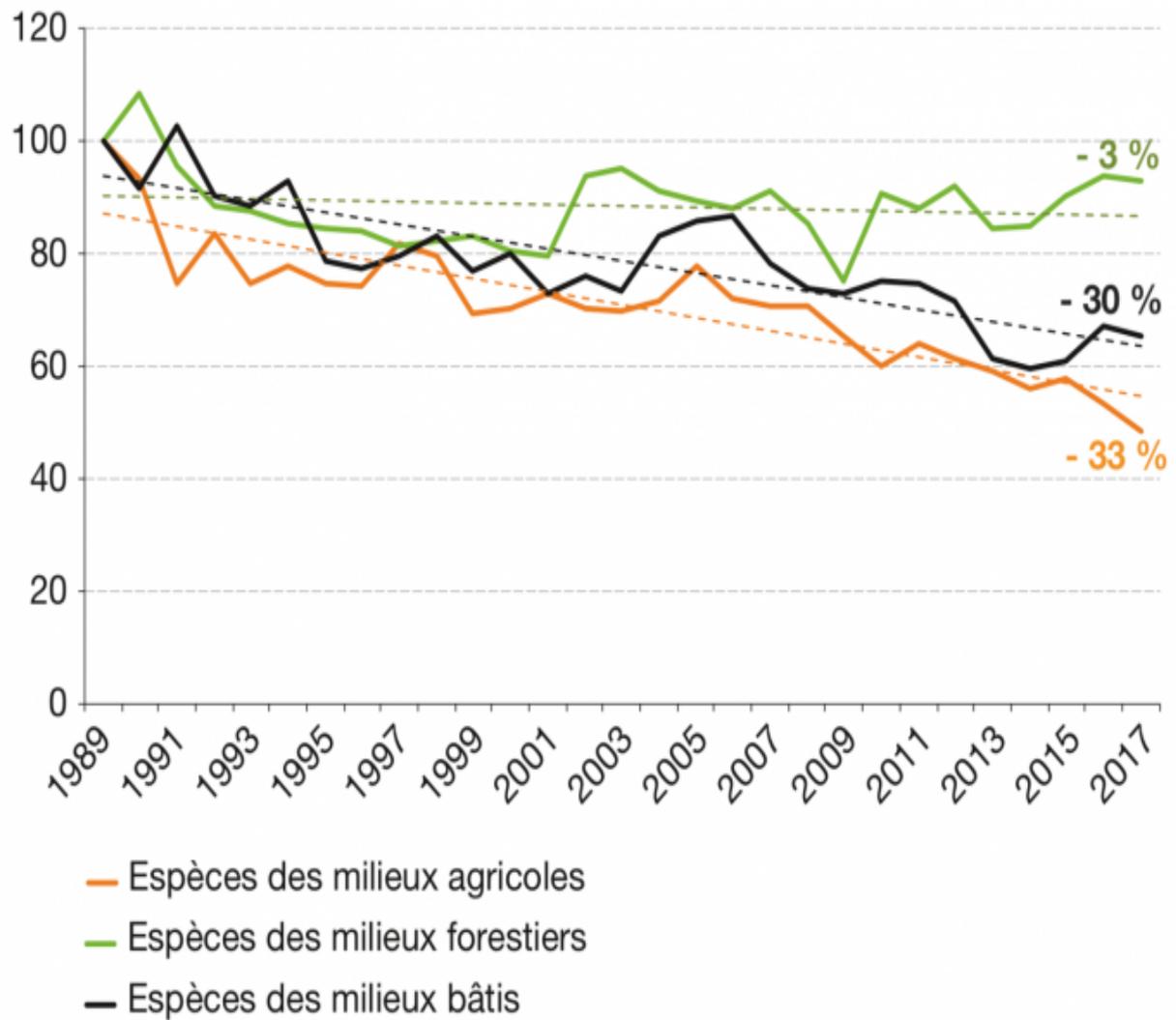
En %



## État des populations d'oiseaux communs spécialistes d'un habitat particulier

L'effondrement des populations d'insectes et la perte ou la dégradation des habitats est la cause de la chute des populations d'oiseaux.

En indice base 100 en 1990



## État des populations de chauves-souris

38 % des chauves-souris ont disparu en métropole entre 2006 et 2016.

### ÉVOLUTION DE L'ABONDANCE DES POPULATIONS DE CHAUVES-SOURIS MÉTROPOLITAINES

En indice base 100 en 2006





## Les causes de la chute de la biodiversité en France

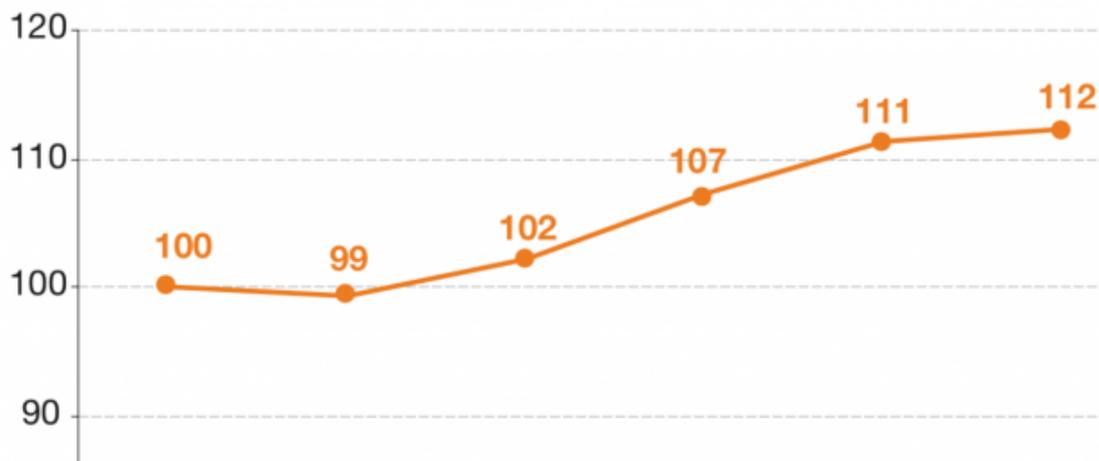
### 1 ) L'artificialisation des sols en hausse de 1,4 % par an.

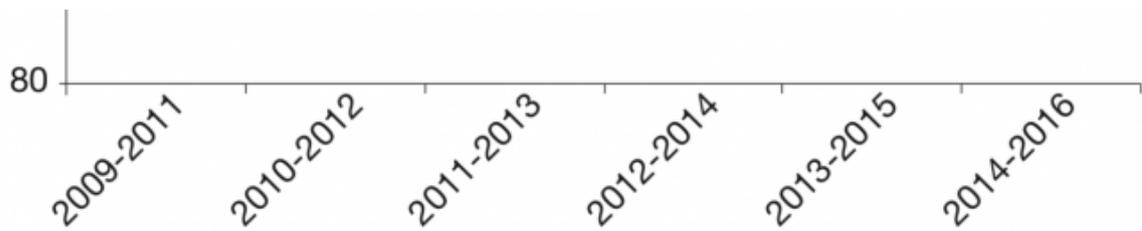
Les surfaces artificialisées désignent toute surface soustraite à son état naturel, forestier ou agricole. Elles comprennent les sols bâtis (**habitations, bureaux, usines, bâtiments agricoles...**), les sols revêtus ou stabilisés (**routes, ronds-points, voies ferrées, parkings...**) et d'autres espaces fortement modelés par les activités humaines (**carrières, décharges, chantiers, espaces verts urbains, équipements sportifs...**).

L'artificialisation des sols engendre une **perte de ressources naturelles et agricoles**. Elle constitue également une forte pression sur la biodiversité en détruisant les milieux naturels et les espèces qui y vivent. **En fragmentant le territoire, elle favorise le morcellement et le cloisonnement des milieux**, affectant ainsi de nombreuses espèces. Associée à l'artificialisation des sols, **la pollution lumineuse** accentue cette fragmentation et constitue une pression majeure pour la biodiversité nocturne.

### 2 ) La consommation de produits "phytosanitaires" en augmentation constante

En indice base 100 en 2009-2011





### 3 ) La pollution physico-chimique des cours d'eau

La présence de polluants organiques ou chimiques, la perturbation du régime hydrique ou de l'état physique des cours d'eau (présence de barrages...) sont autant de facteurs pouvant affecter l'état écologique de ces milieux.

Ainsi, des concentrations excessives en **nitrate**s (issus des engrais et déjections d'élevages) ou en **orthophosphate**s (provenant des engrais et des eaux usées) favorisent l'eutrophisation des eaux de surface (rivières, plans d'eau, lacs, eaux littorales...), entraînant notamment l'apparition d'algues vertes.

### 4 ) Les espèces exotiques envahissantes

Qu'elles aient été introduites volontairement, comme le ragondin et le vison d'Amérique, ou accidentellement, comme le frelon asiatique et les jussies, certaines espèces provoquent des dommages considérables sur les écosystèmes, avec de possibles répercussions sur la santé ou l'économie.

### 5 ) La fragmentation des cours d'eau

En Aquitaine on compte de 10 à 20 obstacles par 100 km de cours d'eau. Ces ouvrages entravent la continuité écologique des cours d'eau en modifiant leurs caractéristiques hydrologiques, physico-chimiques et morphologiques. La présence de ces obstacles a également des répercussions sur le milieu naturel, la faune et la flore : eutrophisation, diminution de la teneur en oxygène, frein à la mobilité des espèces migratrices...

### 6 ) Le réchauffement (dérèglement) climatique

Le nombre de jours de gel annuel a diminué de 2,5 jours en moyenne par décennie sur la période 1961-2010. Cette baisse atteint 7 jours dans certaines régions de France.

Le gel intervient dans de multiples processus biologiques comme la réduction des populations d'espèces peu résistantes au froid et la capacité d'expansion de celles qui lui résistent. Il agit sur le phénomène de dormance de nombreuses espèces végétales, indispensable à leur bonne reproduction. Le gel des eaux influe aussi de manière importante sur le fonctionnement des écosystèmes qui y sont soumis.

## 3.- OFFENSIVE PHOTOVOLTAÏQUE

1 ) La **COBAN**, communauté d'agglomérations du Nord Bassin projette d'installer des centrales photovoltaïques sur quatre anciennes décharges réhabilitées : à Mios (2,08 MWc), Biganos (1,7 MWc), Audenge (21,6 MWc) et Andernos (3,24 MWc). Leur puissance est exprimée en Méga Watts crête, MWc. Problèmes:

- les projets de Biganos et Andernos tombent sous le coup de la loi Littoral (mitage)
- ce sont des zones naturelles, la nature s'y est réinstallée et on y note plusieurs espèces protégées qu'il faudra éviter.

Photos des implantations (source MRAe)



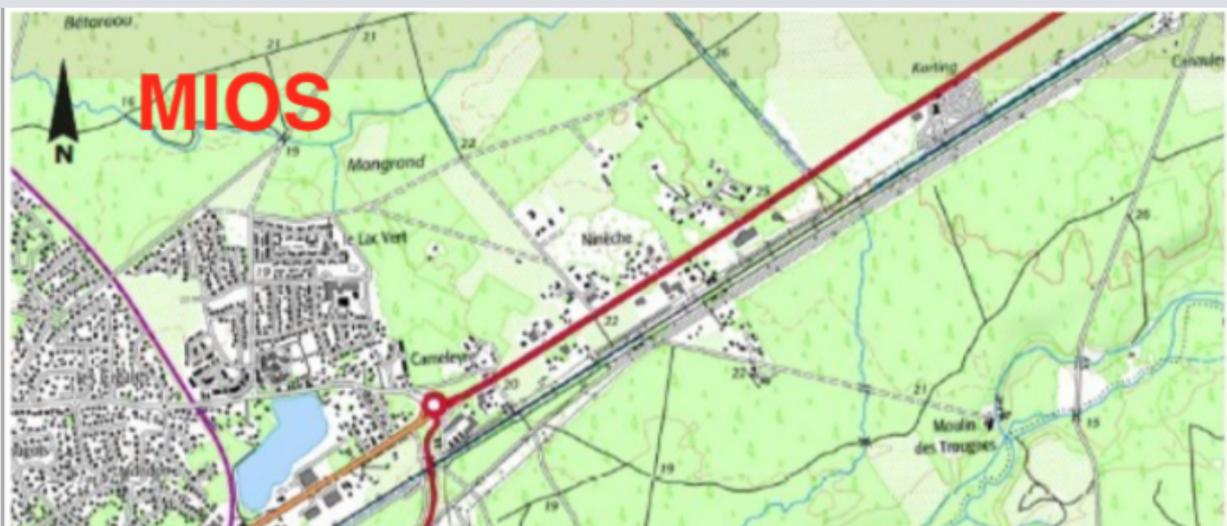
Source du fond de plan : Géoportail - Copyright

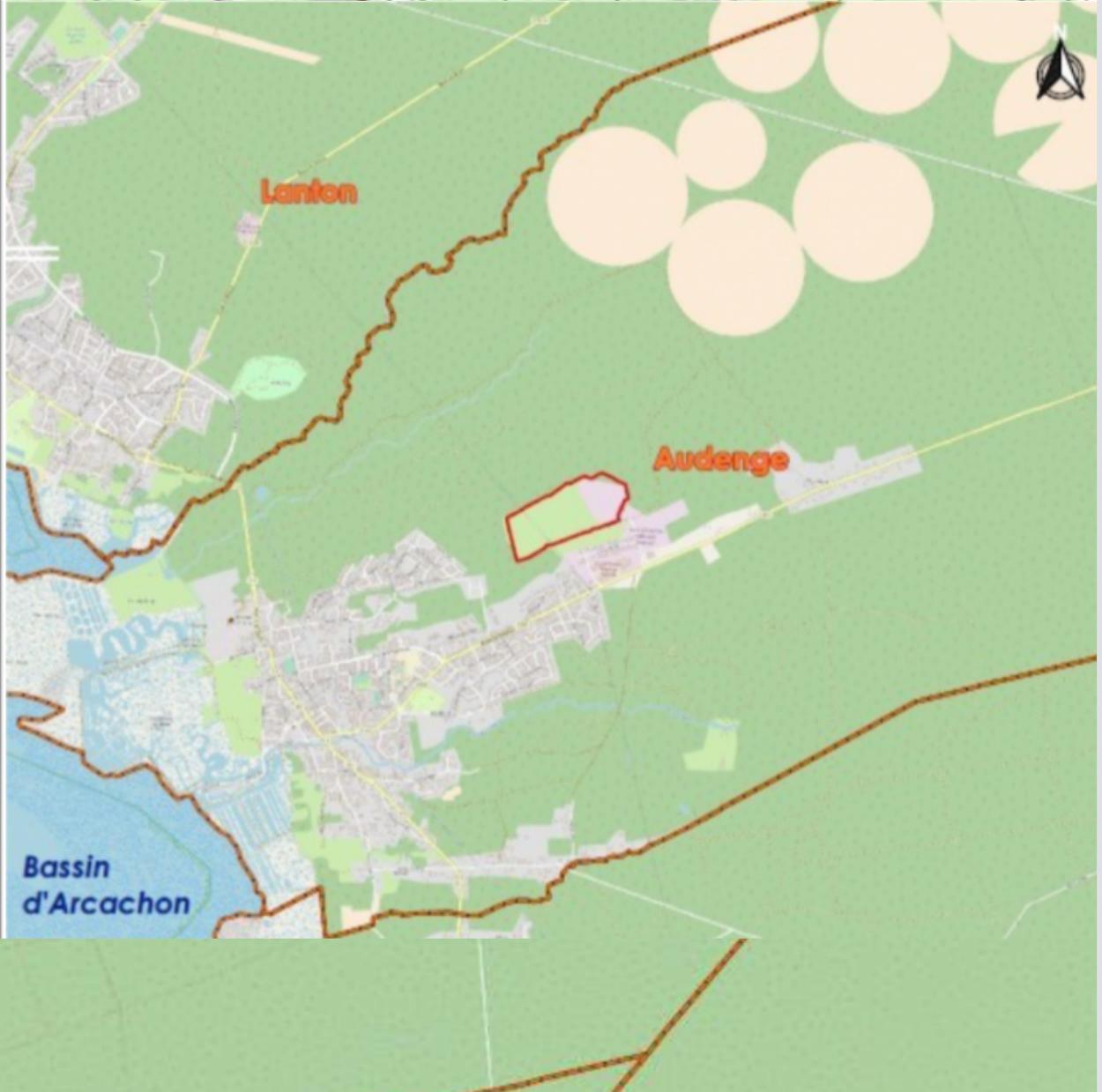
0 1000 m  
Échelle : 1 / 25 000

 Emprise étudiée

# Biganos

Plan de localisation du site – extrait du dossier

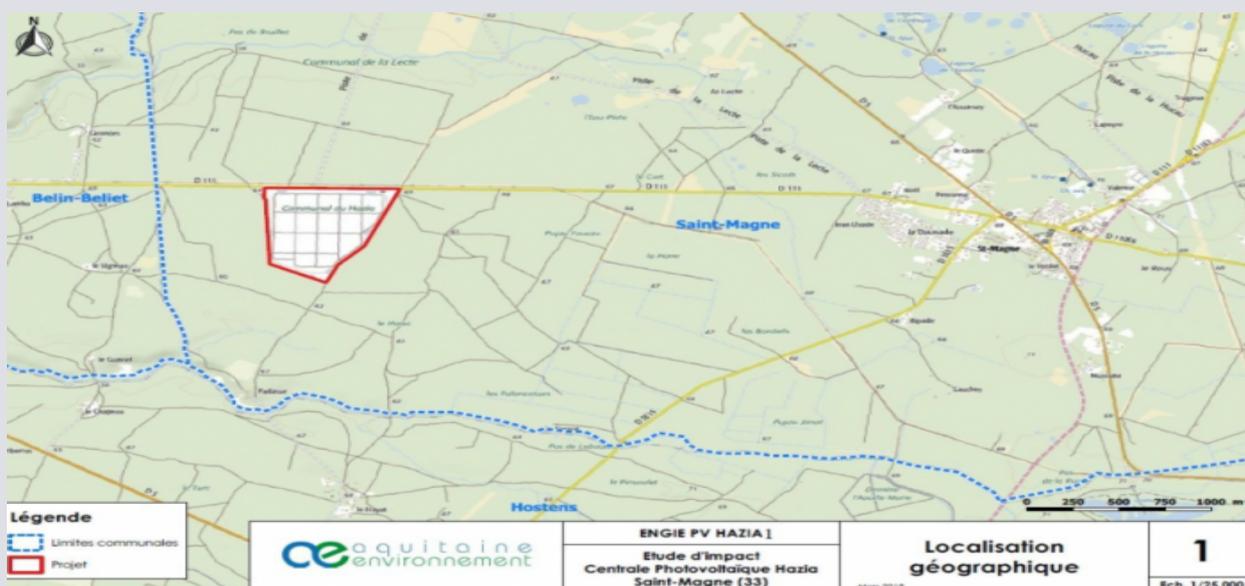






*Plan de localisation du site – extrait du dossier*

**2 ) À Saint-Magne**, dans le Val de l'Eyre, un autre projet de centrale de 7,63 MWc est prévu sur une ancienne aire de stockage de bois. Le projet prévoit l'évitement des zones humides et/ou sensibles.



*Localisation du projet (source : extrait de l'étude d'impact)*

**3 ) Les enquêtes publiques** auront toutes lieu dans chacune des communes concernées à partir du **4 février jusqu'au 5 mars inclus**

## **4.- NORD-BASSIN : PROJET DE NOUVELLE ROUTE**

C'est l'Arlésienne, on en parle depuis plus de trente ans. Cette fois, le Conseil Départemental est bien décidé à aller jusqu'au bout pour qu'enfin naisse ce nouvel aspirateur à voitures.

Or la loi issue des Grenelle I et II oblige d'étudier et mettre en place un réseau de transport en commun pérenne avant création de toute nouvelle infrastructure routière. Faire une route ne va pas dans le sens de ce qui est préconisé. Dans le cas de la « voie rétro-littorale Nord Bassin » qui serait

une barrière dans les forêts de plantation et les zones naturelles, une barrière aux déplacements de la faune et un appel à l'urbanisation. C'est pour cela que votre association y est formellement opposée.

Une nouvelle phase de concertation est donc lancée pour la création de cette route et les associations de la CEBA sont invitées à participer.

## 5.- Rubrique NATURE : Les pieuvres du Bassin

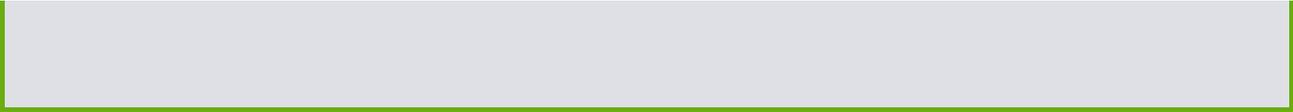


Ces dernières années, les observations de pieuvre se multiplient dans le Bassin. Des animaux sont pêchés de plus en plus régulièrement et il est de plus en plus fréquent d'observer des cadavres sur les plages. Cette situation serait due à l'accroissement des moules sauvages dont la pieuvre se nourrit. Le biotope privilégié de cet animal est les amas rocheux de faible profondeur, même si elle peut fréquenter les fonds sableux ou vaseux. Peut-être trouve-t-elle plus d'espace pour se cacher dans les récifs d'huîtres sauvages.

*Petite remarque de nomenclature : « Pieuvre » est le mot vernaculaire usité en français ; « poulpe » est le nom dérivé de l'occitan utilisé dans le sud de la France et dans le commerce. Plusieurs espèces de pieuvres fréquentent nos côtes, la pieuvre commune et la pieuvre nocturne principalement.*







[Se désabonner de la newsletter](#)